RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS
MAYENNAISES ENGAGÉES VERS
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CYCLE DE RENCONTRES
GESTION DU PATRIMOINE ARBORÉ DANS LES COMMUNES

#6

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
15 VIE TERRESTRE

Co-organisé avec

AUX ARBRES CITOYENS!

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEVRONS

FICHE TECHNIQUE





Bois d'œuvre : une filière pour valoriser nos ressources locales »

« Tout le monde connaît et reconnaît l'importance du bocage dans les Coëvrons,
Pourtant, avant d'être un élément de paysage atypique et spécifique de notre territoire, les haies et leur entretien sont le reflet d'un système économique traditionnel aujourd'hui perdu et oublié.
Associé au bois des forêts, nombreuses sur les Coëvrons (nous sommes le territoire le plus boisé de la Mayenne), le bois du bocage a fourni pendant des centaines d'années une ressource vitale à la vie de nos ancêtres : chauffage, outils, meubles et menuiseries, bois d'œuvre pour la construction, charbon de bois…
Dans la perspective de la transition écologique, dans laquelle s'engage la ville d'Evron et la Communauté de Communes des Coëvrons, la relocalisation de nos ressources énergétiques et matérielles est une étape nécessaire et fondamentale pour aller vers un mode de vie durable et cohérent avec notre territoire rural et bocager.
Dans la pratique, de plus en plus communes valorisent leur bois local grâce à différents projets : passerelles, préaux, abri-bus, terrasse, mobilier, charpente, ossature et bardage, terrains de jeux…
Pour pouvoir profiter au mieux de nos ressources boisées, il est essentiel qu'une réflexion globale ait lieu, associant professionnels locaux du bois et acteurs publics locaux.
C'est donc pour pouvoir accompagner le développement de cette filière, qui nous paraît si pertinente, que nous proposons un temps d'échanges, en partenariat avec le Réseau des collectivités, dans le cadre de son cycle de rencontres sur la gestion du patrimoine arboré des communes, soutenu par la démarche « Aux arbres citoyens ! ».

Joël Balandraud,
Président de la Communauté de communes des Coëvrons

Bois d'œuvre local, de quoi parle-t-on ?

Valoriser le bois localement

Le terme de **bois d'œuvre** co-existe avec d'autres termes : bois de pays, bois régional, bois indigène. Il regroupe les bois d'essences secondaires, hors standards, issus du bocage, des éclaircies forestières, des petits lots, des espaces urbains et de la voirie.
En France, on compte 130 essences de bois. Mais seuls 10 à 12% des essences représente 80% des usages.

Parmi les acteurs clés pour une filière de bois d'œuvre, on retrouve les scieries fixes ou mobiles. La Mayenne, comme les Pays de la Loire, compte encore un réseau de scieries actif.

Les enjeux du bois d'œuvre local

La question du bois d'œuvre local revêt plusieurs enjeux :

- Du point de la **ressource**, certains bois qui devraient être coupés pour être valorisés, peuvent l'être autrement qu'en bois déchiqueté, notamment via le bois d'œuvre.
- **Environnemental** : le bois d'œuvre évite la production de matière puisque 1m^3 de bois énergie évite 0,5T de CO_2 tandis que 1m^3 de bois d'œuvre évite entre 1 à 3 T de CO_2. En termes de déplacements, l'impact est également réduit car le bois d'œuvre local est utilisé presque sur place (souvent à l'échelle d'un département).
- **Paysager et biodiversité** : la création et l'attention au bois d'œuvre local permet une diversité des paysages et d'éviter la création de paysages monospécifiques. De plus, la diversité paysagère et d'essences contribue également à une biodiversité riche et préservée. Les haies gagnent aussi en intérêt.
- **Résilience des territoires** : les savoirs-faires et compétences associés au bois d'œuvre local sont locales et peu délocalisables. Toutefois, le sujet étant naissant en Mayenne, des compétences sont à conforter : comme la présence d'expert.es pouvant révéler le potentiel des arbres et leurs valorisations ; ou une meilleure connaissance de son patrimoine arboré par les propriétaires ; un travail de mutualisation des besoins et ressources…

Une filière aux multiples compétences

De nombreux acteurs peuvent intervenir et interagir tout au long de la filière bois d'œuvre local :

- La gestion amont des **forêts** : à cette étape, les propriétaires privés ou publics peuvent valorisés la diversité des essences en bois d'œuvre. Il est nécessaire toutefois de mener une « bonne » gestion durable de sa forêt et de sélectionner les jeunes pousses dans une perspective de valorisation en bois d'œuvre, en travaillant notamment avec les autres acteurs de la filière.
- Gestion amont des **petits lots** ; acteurs privés et publics sont parfois propriétaires et gestionnaires de petits lots. Pour permettre une valorisation en bois d'œuvre local, il est nécessaire d'avoir une connaissance fine des essences et de la qualité présente dans ces lots ou dans les haies. Ainsi, la SCIC Mayenne bois énergie accompagne ses sociétaires dans des plans de gestion durable des haies. Le regroupement de petits lots est un vrai plus, pour organiser des chantiers de sciage mobile
- Le **marché local du bois d'œuvre** : celui-ci regroupe différents acteurs scieries, menuiserie, charpenterie. Ces acteurs doivent répondre à des demandes différentes et ont un enjeu sur le stock de bois pour répondre aux demandes.
- Les **collectivités** : celles-ci peuvent contribuer au développement du bois d'œuvre local, en l'intégrant des les projets publics (bâtiments, aménagements d'espaces publics) ou dans leur gestion des espaces verts. Dans ce contexte, le temps long prévaut.

Des collectivités engagées pour le bois d'œuvre local

Source : Bruded

Villaines-la-Juhel - Une école en bois d'œuvre local



Lors de la rénovation de son école, la commune de Villaines-la-Juhel à fait le choix d'intégrer du bois d'œuvre local. Ce choix s'est affirmé dès l'écriture du cahier des charges. Ainsi le bois utilisé pour la **charpente et l'ossature** provient de la forêt de Pail.

Langouët (35) : Une aire de jeux et un réaménagement de la cour de l'école en bois local avec des chantiers participatifs



En 2012, la commune bénéficie de l'aide de Bruded pour l'écriture d'un cahier des charges pour son projet de l'aménagement de la cour d'école, entièrement bitumée et sans végétal, en proposant différents espaces de jeux et plantations. Une commission composée d'élus, d'enseignants et de parents d'élèves est donc créée.

Sur la base de ce cahier des charges, la municipalité s'est tournée vers la MFR de Saint-Grégoire qui dispense une formation d'éco-concepteurs de jardins et d'espaces.

La commission avait souhaité la construction de jeux par l'intermédiaire des artisans locaux.

Les palissades, garde-corps et les bancs, ceux-ci ont été entièrement installés dans le cadre d'un chantier participatif avec les parents d'élèves, sur la base d'une commande bois, pré-découpée en planches et tasseaux, réalisée auprès de la scierie locale qui s'approvisionne exclusivement en bois de châtaigner issu de forêts du grand-ouest.

Mouais (44) - Terre crue, paille et bois local pour une école ancrée sur son territoire



À l'instar de leur salle polyvalente « La Paill'hôtes », construite en 2012 en ossature bois, isolée en paille et avec des cloisons en terre, les élus de Mouais ont de nouveau penché pour un projet de construction écologique en chantier collectif pour la réhabilitation-extension de leur école en 2020. La commune a notamment fait le choix d'un **préau en bois local**, construit avec l'aide d'une association locale.

Mordelles (35) : une aire de jeux pour enfants fabriqués en bois local



La commune a fait le choix de confier la conception et la réalisation de **son espace jeu** composé notamment d'une tyrolienne, d'un tobogan et de balançoires à l'entreprise mordellienne Arbor'éthique qui fabrique l'ensemble de ces **jeux en accacia massif issu de forêts locales**.

Vignoc (35) : un abri de car en bois local



En 2014, la commune a fait le choix de construire un **abri de car en bois local**. Celle-ci a pour cela utilisé du **bois exploité sur une haie communale**.

Elle a également construit une **passerelle** en chêne et acacia en provenance du Grand Ouest.

Quelques clés de réussite pour son projet

- **Inscrire dès le cahier des charges** le souhait de recourir à du bois d'œuvre local ;
- **Anticiper** : identifier voire mettre de côté des sujets pouvant être valorisés en bois d'œuvre. Lors de l'entretien du patrimoine arboré penser également en bois d'œuvre.
- **S'entourer** : en cas de doute, solliciter les acteurs de la filière bois (SCIC Mayenne Bois énergie, Fibois, professionnels du bois locaux….

Ressources

Documents ressources



Guide méthodologique Valorisation Bois d'Œuvre
Fibois, juin 2023



Utiliser du bois local pour des aménagements
Bruded, avril 2019



Construire un bâtiment en bois local : de la volonté politique à la rédaction du CCTP, comment faire ?
Bruded et Fibois, nov 2021

Des acteurs ressources en Mayenne

SCIC Mayenne Bois Energie
Créée en 2008 à l'initiative du Pays de Haute Mayenne et de la société civile, Mayenne Bois Énergie est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui regroupe ses fournisseurs, ses clients, ses salariés, des collectivités locales et des partenaires techniques de la filière bois énergie. Elle agit sur l'ensemble du département de la Mayenne.
En savoir plus : 02 43 08 35 60 | https://www.mayenne-bois-energie.fr/

FIBOIS
FIBOIS Pays de la Loire fédère les acteurs de la filière bois pour développer tous les usages du matériau – en construction comme en énergie – dans une dynamique de transition, de gestion durable des forêts et de renouvellement des compétences. Leur mission : valoriser les savoir-faire, accompagner les professionnels et sensibiliser tous les publics aux atouts du bois et aux enjeux de la filière
En savoir plus : 02 40 73 73 30 | https://www.fibois-paysdelaloire.fr

Conseil départemental de la Mayenne
Le bocage constitue un **paysage emblématique de la Mayenne**, alliant **patrimoine naturel** et **solutions climatiques**. Avec ses haies et ses arbres, il représente un écosystème essentiel pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.
C'est pourquoi le Département de la Mayenne s'engage pour le bocage et apporte son soutien aux collectivités sur ce sujet.
En savoir plus : https://climat.lamayenne.fr/action/patrimoine-naturel/politique-bocagere/je-mengage/

Pour en savoir plus

Les acteurs ressource :
Les GAL, les intercommunalités, le Département, mais aussi :

Association Synergies
Tél : 02 43 49 10 02
Mail : maude.laurent@synergies53.fr

Fiche réalisée en Juillet 2025 par l'Association Synergies de l'action « Mise en réseau des collectivités mayennaises engagées pour un développement durable ».

Action financée par: